

LE DPC



PAR LES PÉDIATRES
POUR LES PÉDIATRES
ET LA PÉDIATRIE



PÉDIATRIE ODPC

N° 7884
odpc

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Pédiatrie-ODPC est l'organisme de DPC des pédiatres créé par la Société Française de Pédiatrie et les sociétés savantes de surspécialités pédiatriques proposant des formations validantes répondant aux orientations nationales de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) et du Conseil National Professionnel de Pédiatrie.

contactez-nous à
pediatrieodpc@gmail.com

PÉDIATRIE + DPC = PÉDIATRIE-ODPC

Vous êtes responsable d'une formation en pédiatrie ? Comment la rendre validante DPC ?

Nous mettons à votre disposition un dossier pour vous guider pas-à-pas dans le dépôt de votre programme DPC.

- 1** Vous organisez une action de formation (congrès, réunions d'associations locales, staff...) et vous souhaitez la rendre validante
- 2** Envoyer un mail à pediatrieodpc@gmail.com pour obtenir le dossier de dépôt de programme
- 3** La conformité de votre programme avec les orientations nationales de l'ANDPC sera validée par le conseil scientifique de pédiatrie-ODPC (rattaché au CS de la SFP) et sera mis en ligne par nos soins sur le site de l'ANDPC
- 4** La promotion du programme sera effectuée par vos soins. Nous mettrons à votre disposition un document de communication logotypé Pédiatrie-ODPC reprenant le programme, les aspects pratiques et les modalités d'inscription. Afin d'assurer une bonne visibilité du programme DPC par les pédiatres, il sera mis en ligne sur le site de la SFP
- 5** L'inscription du professionnel de santé libéral se fera directement via le site www.mondpc.fr. Celle de hospitalier se fera par le biais d'une convention signée entre Pédiatrie-ODPC et l'établissement de santé
- 6** Une convention sera signée entre Pédiatrie-ODPC et votre organisme ou association vous assurant 50% des revenus générés par la formation (En référence aux forfaits établis chaque année par l'ANDPC)
- 7** Pédiatrie-ODPC se charge des démarches administratives et financières auprès de l'ANDPC et de l'envoi des attestations de DPC aux participants

Dr Bertrand DELAISI
Président Pédiatrie-ODPC

Vous avez des questions ?
Annabelle Vicente, Coordinatrice Pédiatrie-ODPC
06 86 73 04 24 / pediatrieodpc@gmail.com